Union européenne : plusieurs capitales consultées sur une révision du pacte migratoire dès 2027

14/11/2026 à 1h00



Les États membres de l’Union européenne sont interrogés sur l’opportunité de réviser en profondeur, dès 2027, les règles du pacte sur la migration et l’asile. Selon une note diplomatique interne consultée par *Rapporteur*, la présidence irlandaise du Conseil sonde les capitales sur une éventuelle « révision globale ».

Le pacte, adopté en 2024, est entré en application en juin 2026. Les discussions pourraient toucher le mécanisme de solidarité et la répartition des responsabilités entre États en matière de demandes d’asile. Certains gouvernements envisagent une simplification de la législation d’ici la mi-2027.

Aucune révision n’a pour l’instant été adoptée : il s’agit d’une consultation diplomatique sur des évolutions possibles, rapportée le 13 novembre.

Source : Rapporteur, Nicoletta Ionta, 13/11/2026. Photo d’archives : Thomas Quine, CC BY 2.0, Wikimedia Commons.